Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe I
Les modalités opérationnelles de mise en œuvre de nos parcours VAEI en Ardèche sur les métiers en tension de l'enfance et de la petite enfance

CPJEPS



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

Formation PSC1

Organisme de formation

Formation BAFA



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

1 semaine de vacance scolaire d'animation au sein d'un CL

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique





Organisme de formation

Formation HACCP

Organisme de formation

Poser un cadre solide et sécurisant

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

BPJEPS



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

Formation PSC1

Organisme de formation

Formation BAFA



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Organisme de formation

Formation BAFD

Formation « Management »

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

1 semaine de vacance scolaire d'animation au sein d'un CL et/ou direction adjointe

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique



Organisme de formation

Améliorer ses écrits



Organisme de formation

Formation « Budget »

Organisme de formation

Animations Scientifiques

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

DEJEPS



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

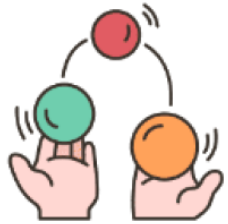
Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

« Management »

Organisme de formation

Formation « gestion »



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

1 semaine de direction au sein d'une autre entité d'action sociale

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique





Organisme de formation

Formation « valeurs et éduc pop »

Organisme de formation

« Formateur de son équipe »

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

CAP AEPE



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

Accompagnement de l'enfant

Organisme de formation

Aménagement de l'espace



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

1 semaine d'animation au sein d'un ALSH ou d'une MAM, crèche...

Organisme de formation

« Nettoyage »

HACCP

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique



Organisme de formation

« communication en équipe »



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

Auxiliaire de Puériculture



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

AFGUS2

Organisme de formation

Accompagner l'enfant



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Organisme de formation

Évaluation de l'état clinique

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

Stage obligatoire au sein d'un Hôpital, PMI....

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique



Organisme de formation

« communication en équipe »

« Nettoyage »

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

DE EJE



l'ACEPP ou Groupement des AFR

Présenter le dispositif
cerner les besoins
Pré orientation

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Prendre connaissance du parcours professionnels du candidat
Ses motivations
Définition d'un parcours



Organisme de formation

Formation du tuteur

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2
Lecture du/des référentiel/s

Organisme de formation

« Théorie »

Organisme de formation

Communication



AFEST

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise
2 Formation du référent AFEST de la structure
3 Identification de situation de travail apprenante
Phase de mise en situation



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Aide à l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification



Organisme de formation

Conduite de projet

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel ou stage

Stage hors petite enfance sur un projet local

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement méthodologique





Organisme de formation

Fonction de direction

Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement collectif

Préparation Jury simulation de jury (jeux de rôle)



Jury VAE



Architecte accompagnateur de parcours

Accompagnement individuel

Accompagnement Post jury

Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe II
L'implication des Architectes Accompagnateurs de Parcours

Présentation du CIDFF-MIFF

La MIFE, Maison de l'Information, de la Formation et de l'Emploi, a pu identifier des besoins auprès des entreprises du sanitaire et social, notamment qualification de leur personnel de niveau infra 3 et 3, d'élévation de compétences, de reconnaissance de leurs savoir-faire en entreprise.

Le secteur du sanitaire et social couvre un large panel de métiers.
Ces métiers sont accessibles via des formations qualifiantes de tous niveaux et/ ou la validation des acquis de l'expérience au personnel. Ils sont caractérisés par leur proximité avec l'individu, et leur implication dans le soutien et l'aide à différents types de publics :

- Personnes dépendantes, handicapées ou âgées
- Petite enfance
- Familles
- Personnes en situation d'exclusion ou en grandes difficultés

Dans les dernières années, ces métiers ont évolué ainsi que les référentiels de certification.

La MIFE et Le CIDFF 07 ont mis en place 9 VAE collectives dans les secteurs du Thermalisme (2), du Sanitaire et Social (3), du Service à la Personne (2) et de l'Insertion par l'Activité Economique (2). La dernière VAE Collective dans le secteur Sanitaire et Social en 2017, a permis à 18 personnes d'obtenir une certification.

Forts de ces expériences, la MIFE de l'Ardèche en partenariat avec le CIDFF07 proposent réitérer une VAE collective dans le secteur sanitaire et social avec les partenaires désignés dans cette action que sont les organismes de formation, l'OPCO Santé, les accompagnatrices de la MIFE et du CIDFF de l'Ardèche, ainsi que les autres acteurs de la VAE.

Présentation So Good formation

So Good formation, organisme de formation certifié Qualiopi, propose des accompagnements à la VAE sur-mesure et à distance. Il contribue à la qualification de tous les candidats (tous statuts confondus), dans tous les domaines, sur des diplômes et certifications du niveau 3 (CAP) au niveau 7 (master).

So Good Formation a mis en place :

- 80 VAE individuelles à ce jour dont 8 sont terminées.
- A permis à 8 personnes d'obtenir une certification ou un diplôme.
- Compte à ce jour 182 candidatures de VAE via le portail de France VAE (dont les 80 en cours).
- Compte à ce jour une vingtaine de candidatures hors France VAE

La diversité des diplômes visés permet à So Good Formation de pouvoir accompagner de nombreux projets de VAE, sous le format classique, sur le format de la VAE Hybride et bientôt sous le format de la VAE Inversée. Aujourd'hui, So Good formation s'associe à la MIFE de l'Ardèche et au CIDFF07, afin de mutualiser leurs compétences et ainsi proposer des parcours de VAE individuelles et collectives, sur site et à distance, sur l'ensemble des diplômes correspondant aux métiers en tension sur le territoire Ardéchois. So Good Formation est associé à ce projet grâce au partenaires présents : Le Groupement des associations Familles Rurales de l'Ardèche, l'ACEPP, le CIDFF07, la MIFE Ardèche, la DREETS et les OPCO.

Phases d'accompagnement individuel

Conseil et diagnostic

Aider la personne à clarifier ses objectifs
Bilan sur les expériences de la personne
Aide à la recherche de certifications pertinentes, aide au choix
Identifier les modalités et les étapes (ressources et contact)
Compléter le dossier de faisabilité (ou le livret de recevabilité)
Identifier le parcours – actes formatifs, immersion, apprentissage en situation de travail
Mettre en lien avec le certificateur

Accompagnement méthodologique

Définir le planning prévisionnel et les modalités des rendez-vous et entretiens (présentiel/ distanciel)
Accueillir les bénéficiaires, repréciser les objectifs, le cadre et les étapes
Contractualiser l'engagement dans la vae
Présenter et comprendre les attendus du dossier d'expériences (ou livret 2)
Présenter les référentiels
Aider à **prendre de la distance et contextualiser son expérience afin de se l'approprier**
Repérer et valoriser ses expériences significatives
Aider à **sélectionner les activités les plus représentatives et les décrire**
Aider à identifier et mettre en valeur ses compétences
Aider à la compréhension du référentiel et à la mise en correspondance avec ses activités
Aider le candidat dans son organisation au regard des attendus et de la procédure VAE
Confirmer le choix des activités ou des situations professionnelles les plus significatives
Échanger sur les activités choisies : aider à argumenter, expliciter, décrire, justifier….
Relecture et correction des écrits réalisés

Aider le candidat à se représenter la **situation d'entretien avec le jury**

Explication des différentes étapes du passage devant le jury
Entrainer le candidat à présenter son expérience, ses compétences et motivations pour le projet.

Accompagnement Post jury

Aider à la compréhension de la décision et des préconisations du jury
Analyser des résultats et des préconisations du jury
Identifier des actions à conduire pour poursuivre le parcours

Phases d'accompagnement collectif

Le collectif permet l'émulation par le groupe, les échanges avec les pairs.

Description et attentes du dossier d'expérience (ou du Livret) 2 Lecture du/des référentiel/s

Présenter et comprendre les attendus du dossier d'expériences (ou livret 2)
Présenter les référentiels

Aide à la l'identification des situations en lien avec le référentiel de certification

Aider à prendre de la distance et contextualiser son expérience afin de se l'approprier
Repérer et valoriser ses expériences significatives
Aider à sélectionner les activités les plus représentatives et les décrire

Préparation Jury – simulation de jury (jeux de rôle)

Entrainer le candidat à présenter son expérience, ses compétences et motivations pour le projet.

Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe III
Les formations pertinentes dans le cadre des parcours VAEI

CPJEPS - Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - CPJEPS - Mention Animateur d'activités et de vie quotidienne

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : PSC1

Pertinence de la formation : la formation PSC1 est un prérequis pour intégrer la formation CPJEPS
Bloc de compétence / UC concernés : aucune

Description :
La formation est conforme au Guide National de référence du PSC1, il est composé d'une partie théorique et d'une partie pratique. Il est notamment abordé les points suivants :

- Prévention des accidents de la vie courante
- Alerte et protection des populations
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies brûlures, traumatismes, malaise
- Perte de connaissance, arrêt cardiaque…

Objectifs pédagogiques :

- Être en mesure d'apporter les premiers soins
- Faire face une situation d'urgence
- Pouvoir intervenir dans le cadre professionnel lors d'une situation d'urgence

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 2 : BAFA

Pertinence de la formation : à ce jour même si le BAFA n'est pas un diplôme professionnel il permet d'aborder les principes de base qui fondent le métier d'animateur en centre de loisirs. Des apports théoriques et pratiques sur 8 jours intenses de formation permettent de maitriser les techniques et les fondamentaux des techniques d'animation.

Bloc de compétence / UC concernés :
UC3 Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

UC4 Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines

- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités

La formation BAFA permet aux stagiaires en VAEI de pouvoir mieux appréhender les attendus des UC 3 et 4.

Description :
Le BAFA prépare le futur animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

Objectifs pédagogiques :
La formation permet d'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés

Prérequis : aucun
Durée : 56h00

FORMATION 3 : HACCP on me livre mes repas

Pertinence de la formation : la formation HACCP est essentielle dans le cadre de la fonction d'animateur de centre de loisirs. La quasi-totalité des ALSH fournissent les repas aux enfants que ce soit des repas confectionnés par les parents ou des repas faits par un prestataire externe.

Bloc de compétence / UC concernés :
La formation HACCP n'est pas directement liée à une UC ou un bloc, elle demeure indispensable dans le cadre du quotidien des structures. Cette formation favorise l'employabilité des personnels éducatifs.

Description :
La formation explicitera le monde microbien, la définition des TIAC, la méthode HACCP. Il sera notamment abordé la totalité de prise en charge des repas de la livraison à la consommation avec les bonnes pratiques d'hygiène relative au personnel, les opérations de nettoyage et de désinfection. Un focus sera réalisé en fin de formation sur les connaissances indispensables à la mise en place et à l'application de son Plan de Maitrise Sanitaire « cuisine satellite ».

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les risques en cuisine satellite : microbiologiques, physiques, chimiques et les allergènes
- Disposer d'outils transposables dans son quotidien

- Identifier les sources de contamination bactérienne, micro biologique, disposer des grandes notions relevant de la méthode HACCP.

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 4 : Poser un cadre solide et sécurisant

Pertinence de la formation : la formation vise à renforcer les acquis personnes inscrites dans le cadre du parcours de VAEI sur des notions essentielles de communication bienveillante en direction des enfants. La formation proposée permet de renforcer les compétences d'encadrement du public enfant en maintenant un cadre sécurisé.

Bloc de compétence / UC concernés :
La formation est liée à l'UC4 Animer des activités et notamment : Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité.

Description :
La formation présente aux professionnels les fondements d'une autorité ferme et bienveillante. Elle vise à permettre de mieux comprendre les différents styles d'autorité et de remplacer les punitions par les conséquences éducatives. La mise en place d'un cadre solide et sécurisant est au cœur de la formation. De nombreux apports théoriques sont étudiés : la notion d'autorité bienveillante, trois niveaux de discipline, les notions de cohérence, de constance et de prévisibilité, les notions de punitions et de conséquences éducatives.

Objectifs pédagogiques :
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage des règles et de la vie sociale ou comment aider l'enfant à grandir dans un cadre bienveillant et sécurisant
- Reconnaître les différents styles d'autorité et leurs impacts sur l'enfant ;
- Percevoir les critères essentiels d'une autorité assertive ;
- Trouver une alternative aux punitions ou comment aider l'enfant à développer son sens de la responsabilité

Prérequis : aucun
Durée : 14h00

Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : PSC1

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 2 : Poser un cadre solide et sécurisant

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur »

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : BAFA

Pertinence de la formation : même remarque que précédemment concernant le CPJEPS, même si le BAFA n'est pas un diplôme professionnel il permet d'aborder les principes de base qui fondent le métier d'animateur en centre de loisirs. Des apports théoriques et pratiques sur 8 jours de formation intense permettent de maitriser les techniques et les fondamentaux des techniques d'animation.

Bloc de compétence / UC concernés :
La formation BAFA ne remplace pas en termes de temps de formation et de validation des UC concernée, elle permet aux stagiaires en VAEI de pouvoir mieux appréhender les attendus de l'UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure avec notamment les items :

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

Description : voir le texte page 3

Objectifs : voir le texte page 3

Prérequis : aucun
Durée : 56h00

FORMATION 2 : PSC1

Pertinence de la formation : la formation PSC1 est un prérequis pour intégrer la formation BPJEPS

Bloc de compétence / UC concernés : aucune

Description : voir le texte page 3

Objectifs pédagogiques : voir le texte page 3

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 3 : Management et cohésion d'équipe

Pertinence de la formation : outiller les futurs directeurs au management, aux notions de base de levier de la cohésion d'équipe est fondamental et s'inscrit pleinement dans les attendus de l'UC3

Bloc de compétence / UC concernés : la formation s'intègre pleinement sur les attendus de l'UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du "Loisirs Tous Publics" et une action de direction d'un ACM et notamment l'item "Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs".

Description :
Une première journée est consacrée à « Mieux se connaître » avec l'étude des personnalités et des valeurs. Différents concepts seront étudiés/analysés : sentiment d'efficacité et d'estime de soi, la valorisation de ses collègues de travail, la motivation et ses leviers. Un travail sur notre propre communication, à l'aide de la technique 4Colors sera proposé.
Les deux dernières journées sont axées sur « Ma relation aux autres » avec une étude des phénomènes d'influence, de gestion des conflits/empathie : identifier mes attitudes privilégiées dans le conflit et connaître celles des autres, écoute bienveillante.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier son profil pour mieux se connaître, mieux comprendre autrui et avoir une meilleure cohésion de groupe
- Identifier et respecter les différences de fonctionnement des autres
- Débloquer des attitudes sources de conflit
- Renforcer les relations de coopération
- Utiliser les leviers de motivation et de gestion du temps et des priorités pour dynamiser une équipe

Prérequis : aucun
Durée : 21h00

FORMATION 4 : BAFD

Pertinence de la formation : même remarque que précédemment concernant le BAFA, le BAFD n'est pas reconnu comme étant une certification professionnelle. Pour autant les apports théoriques sont pertinents et ce Brevet permet de maitriser les fondamentaux de la fonction de direction au sein d'un ALSH.

Bloc de compétence / UC concernés : la première partie du BAFD permet de mieux appréhender l'UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du "Loisirs tout public".

Description :
Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

Objectifs pédagogiques :

- Élaborer et mettre en œuvre avec l'équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Diriger le personnel et assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Prérequis : aucun
Durée : 63h00

FORMATION 5 : les fondamentaux de la gestion budgétaire d'un ALSH

Pertinence de la formation : dans le cadre de sa mission d'animateur et à fortiori de directeur de centre de loisirs, le salarié est amené à proposer un budget prévisionnel, suivre une activé d'un point de vue de consommation budgétaire. Il est fondamental qu'au cours de leur parcours de formation, les personnes se destinant à devenir directeur maitrisent les fondamentaux. Nous notons que les directeurs pèchent sur cet aspect dans leur première année de prise de fonction.

Bloc de compétence / UC concernés : la formation permet d'appréhender l'item Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur de l'UC3 Conduire une action d'animation dans le champ du loisir tout public et de description d'accueil collectif de mineurs (ACM).

Description :
La formation vise à donner les clefs de compréhension de la constitution d'un budget et son suivi que ce soit pour un projet local ou pour le fonctionnement d'un centre de loisirs occasionnel ou permanent de petite taille (<50 000 € annuel).

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser les fondamentaux budgétaire et notamment la déclinaison du compte de résultat
- Être en mesure de réaliser un budget prévisionnel d'une action locale
- Mettre en œuvre des outils de suivi budgétaire de son activité centre de loisirs.

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 6 : Améliorer ses écrits en ALSH

Pertinence de la formation : nous notons l'importance, notamment pour les titulaires de BPJEPS LTP souhaitant avoir une fonction de direction de centre de loisirs, de maitriser les écrits professionnels afin de chercher des financements, valoriser l'action de sa structure, communiquer de façon efficace en direction des familles....

Bloc de compétence / UC concernés : notre formation renvoie à l'UC 1 : Encadre tout public dans tout lieu et toute structure et Communiquer dans les situations de la vie professionnelle :

- Adapter sa communication aux différents publics
- Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure

Description : la formation vise à permettre aux directeurs d'être en mesure de formaliser des objectifs, décrire un projet en lien avec les attentes d'un financeur. Au travers d'exemples concrets chaque stagiaire pourra cerner la nécessité d'adapter sa communication à son interlocuteur.

Objectifs pédagogiques :

- Présentation des différents outils pour une communication professionnelle réussie
- Faire émerger dans le cadre d'un écrit professionnel des objectifs, être en mesure de décrire un projet à un financeur ou un institutionnels

Prérequis : aucun
Durée : 14h00

FORMATION 7 : Mettre en œuvre une animation ou une activité scientifique au sein d'un ALSH

Pertinence de la formation : les stagiaires auront l'occasion de pratiquer et d'expérimenter les différentes techniques d'animation au cours des différentes situations de travail : grands jeux, ... Les activités scientifiques ne sont pas spontanément proposées au sein des centres de loisirs et elles requièrent une certaine technicité. Ainsi il nous a semblé pertinent de mettre en œuvre une formation spécifique.

Bloc de compétence / UC concernés : la formation imaginée renvoie directement à une partie de l'UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du loisir tout public.
4-2-2 Utiliser les démarches pédagogiques pour permettre la découverte d'activités de loisirs et en particulier l'utilisation des techniques numériques

Description :
La formation vise à démystifier le concept de fablab et d'activité scientifique. Ces dernières ne nécessitent pas forcément de lourd investissement et ne concerne pas exclusivement le numérique et l'informatique. Au travers de la découverte d'ateliers simples et transférables en ALSH les participants à la formation expérimenteront des séances scientifiques accessible à tous.
La formation est une découverte de la culture « maker ». Plusieurs temps de mise en situation seront proposés atelier : « Concerto végétal », atelier « Bande-dessinée audio-interactive », atelier « Mon pote en récup' » ... Les participants seront formés aux outils tels que le makey makey ou plus anciens (soudure...)

Objectifs pédagogiques :

- Développer des nouvelles animations en ALSH
- Mettre en place des animations avec une entrée scientifique auprès des enfants
- Développer des activités manuelles en direction des enfants

Prérequis : aucun
Durée : 14h00

🡻 Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : Management et cohésion d'équipe
Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 2 : les fondamentaux de la gestion budgétaire d'un ALSH
Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 3 : Améliorer ses écrits en ALSH
Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 4 : Mettre en œuvre une animation ou une activité scientifique au sein d'un ALSH
Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

DEJEPS - Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité " animation socio-éducative ou culturelle " - 2 mentions : "animation sociale" et "développement de projets, territoires et réseaux"

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Nous n'avons pas de candidats se présentant sans expérience métier

Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : Management et cohésion d'équipe

Pertinence de la formation : outiller les futurs directeurs au management aux notion de base de levier de la cohésion d'équipe est fondamental et s'inscrit pleinement dans les attendus de l'UC3
Formation identique à celle du BPJEPS LTP.

Bloc de compétence / UC concernés : la formation s'intègre pleinement sur les attendus de l UC 2 EC de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
OI 21 EC d'animer une équipe de travail
OI 211 EC de participer au recrutement de l'équipe.
OI 212 EC d'animer les réunions au sein de l'organisation.

Description :
Formation identique à celle du BPJEPS LTP

Objectifs pédagogiques :
Formation identique à celle du BPJEPS LTP

Prérequis : aucun
Durée : 21h00

FORMATION 2 : les fondamentaux de la gestion budgétaire d'un ALSH

Pertinence de la formation : le titulaire d'un DEJEPS vise des postes de direction de structure disposant à minima d'un budget de plus de 500 000 €. Le pilotage économique et la gestion de la structure sont des compétences attendues. La formation doit permettre une montée en compétence ou une mise à niveau sur la question de la gestion économique/pilotage budgétaire.

Bloc de compétence / UC concernés : la formation permet d'appréhender les deux items
OI 132 EC d'élaborer un budget prévisionnel.

OI 133 EC de négocier avec sa hiérarchie les financements d'un projet d'action.

Description :
La formation va permettre aux participants de maitriser les différents aspects de la construction budgétaire (charges et produits susceptibles d'être mobilisés). Le stagiaire sera en mesure de construire en autonomie un budget prévisionnel d'un projet, d'une structure d'action sociale. Le stagiaire sera en mesure de construire des outils de suivi budgétaire, de bilan.

Objectifs pédagogiques :

- Être en mesure de réaliser un budget prévisionnel d'une action locale et son budget global
- Anticiper les évolutions budgétaires de ses services
- Intégrer les frais de structure au sein de sa construction budgétaire
- Mettre en œuvre des outils de suivi budgétaire et de trésorerie
- Maitriser les sources de financement potentiel publiques (CAF, Département) et les sources privée (crowdfunding, mécénat, ...)

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 3 : Inscrire son action dans le cadre d'une structure d'éducation populaire

Pertinence de la formation : la formation est essentielle : la définition d'un cadre éducatif, l'affirmation de valeurs fortes permetent de donner un sens à l'intervention des professionnels... dans le cadre d'une structure d'accueil. Le projet éducatif et pédagogique dispose d'une place centrale pour développer un véritable accueil de l'enfant et de sa famille

Bloc de compétence / UC concernés : UC 3 EC de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative.
OI 314 EC d'inscrire son action dans une démarche d'éducation populaire.

Description : la formation vise à permettre aux directeurs de donner les clefs de compréhension des grandes valeurs, principes de l'éducation afin de les intégrer dans sa pratique professionnelle.

Objectifs pédagogiques :

- Maitriser les fondamentaux de l'éducation populaire
- Maitriser les champs de l'éducation populaire
- Développer le pouvoir d'agir des habitants, des enfants...
- Appliquer dans son quotidien de travail les grands principes de l'éducation populaire
- Développer des outils au sein de sa structure permettant un développement de l'autonomie des enfants, l'émancipation des jeunes,

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 4 : Conduire une action de formation en direction de son équipe

Pertinence de la formation : nous avons rencontré des directeurs de centre de loisirs souhaitant réaliser ce diplôme. Il apparait que cette OI 35 EC de conduire des actions de formation semble la plus complexe à maitriser. Du fait de leur retour il nous a semblé essentiel de pouvoir leur permettre de suivre cette partie de la formation.

Bloc de compétence / UC concernés :
OI 35 EC de conduire des actions de formation
OI 351 EC d'élaborer des scénarios pédagogiques.
OI 352 EC de préparer les supports de ses interventions.
OI 353 EC de mettre en œuvre une situation formative.
OI 354 EC d'adapter son intervention aux réactions des stagiaires.
OI 355 EC d'évaluer des actions de formation.

Description :
La formation touche a une compétence clé du diplôme DEJEPS qui est la formation des équipes. Au cours de la formation, les participants pourront maitriser les enjeux et attendus d'une formation d'équipe réussie

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre une action formative en direction de son équipe,
- Permettre par le biais de la formation interne une montée en compétence de son équipe
- Maitriser les techniques d'animation d'un temps formatif

Prérequis : aucun
Durée : 35h00

CAP AEPE – Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Educatif Petite enfance

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : PSC1

Pertinence de la formation : Cette formation indispensable permettra aux professionnels(les) d'acquérir les procédures et les gestes utiles dans des situations de malaise ou d'urgence dans la limite de leurs compétences.

Bloc de compétence / UC concernés : compétences transversales

Description et objectifs pédagogiques : Voir plus haut, formation identique à celle proposée au CPJEPS et BPJEPS

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 2 : Accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale et les soins

Pertinence de la formation : il s'agit du cœur de métier d'accompagnant éducatif.

Domaine de compétence / UP concerné : Bloc de compétence 1 : Accompagner le développement du jeune enfant.

Description : cette formation doit permettre aux apprenant de développer leurs compétences quant à l'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie en prenant en compte sa singularité et d'adapter ses réponses éducatives en tenant compte des observations réalisées.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases du développement du jeune enfant et de l'enfant ; mettre en corrélation la pratique et la théorie : les étapes du développement psychomoteur, la construction psychologique, relations psychosociales… pour être en capacité d'accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale.
- Connaître les différents courants pédagogiques et réfléchir sur les différentes possibilités de mise en jeux/activités pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveils et de loisirs adaptées à l'enfant et/ou à un groupe d'enfants.
- Être en capacité d'identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et sa famille et de mettre en œuvre des actions de préventions adéquates et de les évaluer.

Prérequis : aucun
Durée : 2 jours / 14h00

FORMATION 3 : Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour favoriser l'expérimentation et le jeu du jeune enfant.

Pertinence de la formation : L'aménagement des espaces de vie de l'enfant participe à la qualité d'accueil des jeunes enfants. L'enfant a besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à son éveil (charte nationale pour l'accueil du jeune enfant)
En lien avec la formation 2, cette journée complémentaire permettra aux apprenants à consolider leurs savoir.

Bloc de compétence / UC concernés : UP1 Accompagner le développement du jeune enfant

Description :
Cette formation d'une journée doit outiller les apprenant quant à un aménagement des espaces de vie, selon les moments de la journée, favorisant l'expérimentation et l'activité libre. Elle se veut participative et inclura des mises en situation.

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Préparer, animer, aménager les espaces d'éveil

Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 4 : HACCP

Pertinence de la formation : la formation HACCP est essentiel dans le cadre de la fonction d'accompagnant éducatif. Que ce soit en accueil collectif ou en accueil individuel, des temps de repas sont organisés.
Bloc de compétence / UC concernés : BC Exercer son activité en accueil individuel.
Description et objectifs pédagogiques : Voir plus haut, formation identique à celle proposée au CPJEPS
Prérequis : aucun
Durée : 7h00

FORMATION 5 : Le nettoyage écologique des locaux

Pertinence de la formation : le décret n°2022-1689 du 27/12/2022, rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieure. Une attention particulière doit être portée sur les produits d'entretien utilisés au quotidien.

Bloc de compétence / UC concernés : Bloc de compétence **Accompagner le développement du jeune enfant** avec l'item "Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle" et le bloc "Exercer son activité en accueil individuel avec l'item Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Description : Cette formation apportera aux stagiaires une connaissance des produits alternatifs et/ou de chimie simple pour le nettoyage des locaux dans une volonté de préservation de l'environnement et de protection des jeunes enfants et des personnels contre les substances toxiques.

Objectifs pédagogiques :

- Limiter la pollution de l'air intérieur
- Connaitre les produits de base
- Réaliser des produits d'entretien écologiques
- Mettre en place le plan de nettoyage

Prérequis : aucun
Durée : 1 jour (7 heures)

FORMATION 6 : Communiquer en équipe pluriprofessionnelle

Pertinence de la formation : Les accompagnant éducatif ne travaillent pas seul. Que ce soit dans le cadre de l'accueil individuel où ils sont en lien direct avec les familles, ou dans le cadre de l'accueil collectif, où il travail en équipe pluridisciplinaire. Les accompagnants éducatifs doivent savoir adapter leur mode de communication.

Bloc de compétence / UC concernés : UP2 Exercer son activité en accueil collectif

Description : Cette formation doit permettre aux stagiaires de comprendre les tenants et les aboutissants des situations de communication qu'ils rencontrent au quotidien afin d'adapter leur posture. Elle doit leur permettre de faciliter la transmission écrite et orale des informations, ainsi que leur participation aux échanges lors des réunions de travail.

Objectifs pédagogiques :

- Établir une communication adaptée à la personne et selon le degré de compréhension envers : l'enfant ou groupe d'enfants, parents, membres de l'équipe…
- Être en capacité de fiabiliser son recueil des données et pertinence des données sélectionnées et transmises. Travail sur la qualité des transmissions : informations écrites et orales, recueillies et transmises, pour assurer la continuité des soins, éviter les erreurs et améliorer sa pratique. Discrétion, confidentialité
- Respecter son champ d'intervention, la limite de ses responsabilités - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs de l'organisation, de son activité, de sa participation à la démarche qualité et gestion des risques.

Prérequis : aucun
Durée : 1 jour (7 heures)

Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

Selon le profil du stagiaire les formations 1, 4 et 5 sont optionnelles. Les formations 2 et 3 nous semblent incontournables quel que soit le profil car elle touche au cœur du métier.

FORMATION 1 : PSC1

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 2 : Accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale et les soins

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 3 : Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour favoriser l'expérimentation et le jeu du jeune enfant.

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 4 : HACCP

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 5 : Le nettoyage écologique des locaux

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 6 : Communiquer, informer, accompagner des personnes et travailler dans une équipe pluriprofessionnelle

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

DEAP – Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues :

FORMATION 1 : **AFGSU n°2**

Pertinence de la formation : Acquérir l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU n°2).

Bloc de compétence / UC concernés : AFGSU est une attestation obligatoire au cours de la formation d'AP.

Description : L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU2) permet l'acquisition des connaissances permettant l'identification d'une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge en attendant l'arrivée des secours.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier une situation d'urgence vitale ou potentielle
- Réaliser les gestes d'urgence adaptés à cette situation
- Participer à la réponse d'une situation d'urgence collective ou sanitaire exceptionnelle

Prérequis : aucun
Durée : 7h

FORMATION 2 : **Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne, dans le soin et sa vie sociale.**

Pertinence de la formation : cette formation doit permettre aux apprenant de développer leurs compétences quant à l'accompagnement de l'enfant vers l'autonomie en prenant en compte sa singularité et d'adapter ses réponses en tenant compte des observations réalisées.

Bloc de compétence / UC concernés : DC1 Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale.

Description : Cette formation doit permettre à l'apprenant d'accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale ainsi que dans les soins. Cela lui permettra de repérer et d'être attentif aux fragilités.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases du développement du jeune enfant et de l'enfant ; mettre en corrélation la pratique et la théorie : les étapes du développement psychomoteur, la construction psychologique,

la relation psychosociale… pour être en capacité d'accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale

- Connaître les différents courants pédagogiques et réfléchir sur les différentes possibilités de mise en jeu/activité pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveils et de loisirs adaptées à l'enfant et/ou à un groupe d'enfants.
- Être en capacité d'identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, mettre en œuvre des actions de préventions adéquates et de les évaluer.

Prérequis : aucun
Durée : 14h

FORMATION 3 : Évaluation de l'état clinique

Pertinence de la formation : ce bloc de compétence est obligatoire pour valider la formation initiale ou le diplôme obtenu en VAEI. L'iFSI de Privas a accepté le projet d'accueillir les stagiaires VAEI dans le cadre de ces formations initiales pour ce module.

Bloc de compétence / UC concernés : Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

Description : L'apprenant doit être en capacité d'évaluer l'état clinique et de mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration avec l'usager ou le patient.

Objectifs pédagogiques :

- Évaluer l'état clinique, développer des techniques d'observation (pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée…)
- Mettre en œuvre des soins adaptés et accompagner l'enfant ou la personne en développant, mobilisant des techniques préventives de mobilisation (Pertinence de l'analyse de l'application des règles…)

Prérequis : aucun
Durée : module proposé par l'IFSI de Privas.

FORMATION 4 : L'entretien de l'environnement immédiat et des locaux

Pertinence de la formation : le décret n°2022-1689 du 27/12/2022, rend obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Une attention particulière doit être portée sur les produits d'entretien utilisés au quotidien.

Bloc de compétence / UC concernés : Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

Description : Cette formation apportera aux stagiaires une connaissance des produits alternatifs et de chimie simple pour le nettoyage des locaux dans une volonté de préservation de l'environnement et de protection des jeunes enfants et des personnels contre les substances toxiques.

Objectifs pédagogiques :

- Limiter la pollution de l'air intérieur
- Connaitre les produits de base
- Réaliser des produits d'entretien écologiques
- Mettre en place le plan de nettoyage

Prérequis : aucun
Durée : 1 jour (7 heures)

FORMATION 5 : La communication dans une équipe pluridisciplinaire

Pertinence de la formation : Cette formation va permettre à l'apprenant de travailler sa posture professionnelle et de s'adapter au public accueilli ainsi que d'inscrire son action dans un travail d'équipe.
Bloc de compétence / UC concernés : Bloc 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants et Bloc 5 travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

Description : Cette formation doit permettre aux stagiaires de comprendre les tenants et les aboutissants des situations de communication qu'ils rencontrent au quotidien afin d'adapter leur posture. Elle doit leur permettre de faciliter la transmission écrite et orale des informations et de travailler en amont sur la pertinence du recueil de données ainsi que leur participation aux échanges lors des réunions de travail. Elle doit également leur permettre de travailler sur leur posture liée à leur champ d'intervention.

Objectifs pédagogiques :

- Établir une communication adaptée à la personne et selon le degré de compréhension envers : l'enfant ou groupe d'enfants, parents, membres de l'équipe…
- Être en capacité de fiabiliser son recueil des données et pertinence des données sélectionnées et transmises. Qualité des transmissions : informations écrites et orales, recueillies et transmises, pour assurer la continuité des soins, éviter les erreurs et améliorer sa pratique. Discrétion, confidentialité
- Respecter son champ d'intervention, la limite de ses responsabilités - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs de l'organisation, de son activité, de sa participation à la démarche qualité et gestion des risques.

Prérequis : aucun
Durée : 7h

⇗ Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Selon le profil du candidat, le programme pourra être allégé mais de façon limitée au regard du niveau de diplôme. La formation 4 reste optionnelle.

Actions de formations prévues

FORMATION 1 : AFGSU n°2

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 2 : Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne, dans le soin et sa vie sociale.

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 3 : Évaluation de l'état clinique

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 4 : L'entretien de l'environnement immédiat et des locaux

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

FORMATION 5 : La communication dans une équipe pluridisciplinaire

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

DEEJE – Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants

Situation 1 : personne sans expérience ni qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

Formation 1 : La réflexion éducative au service de l'accueil de l'enfant et des parents

Pertinence de la formation : cette formation doit permettre au candidat de consolider son identité professionnelle en mettant du sens dans sa pratique. La prise en charge des enfants et l'accueil des familles nécessitent des bases théoriques fortes pour prendre en compte des situations particulières, faire évoluer la pratique professionnelle de son équipe.

Bloc de compétence / UC concernés : DC1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Description : l'EJE au sein d'un crèche a un rôle central d'accompagnement les parents dans le cadre de leur fonction parentale. L'arrivé d'un enfant bouleverse le quotidien et les parents expriment régulièrement un besoin d'aide, de conseils. Permettre de rassurer les parents, les renforcer dans leur rôle d'éducateur nécessite pour l'EJE de maitriser les bases incontournables de théoricien du développement du jeune enfant. De même, au sein d'une équipe l'EJE a une fonction centrale d'appui de ses collègues CAP ou Auxiliaire de puériculture sur des questionnements pédagogiques.

Objectifs pédagogiques :
Jour 1 : Identifier et s'approprier les grands courants pédagogiques.

- Les « penseurs » du développement de l'enfant des premiers penseurs à nos jours
- La transposition de l'apport des théoriciens dans la pratique professionnelle

Jour 2 : Développement de l'enfant / compétences psychosociales :

- Connaitre les étapes de développement de l'enfant de 0 à 7 ans (développement psychomoteur, cognitif, social...).
- Identifier et reconnaitre le potentiel de l'enfant dans sa dynamique évolutive.
- Développer une relation privilégiée avec le jeune enfant pour répondre à ses besoins fondamentaux

Jour 3 : Coéducation et accompagnement à la parentalité :

- Technique de l'écoute active
- Cerner les attentes des familles dans le cadre d'une action parentalité
- Techniques et process de mobilisation des familles.

Prérequis : aucun
Durée : 21 heures

Formation 2 : Travail et communication en équipe pluridisciplinaire

Pertinence de la formation : un des attendus de la fonction d'EJE au sein de l'équipe est de veiller à la bonne communication interne et à la communication professionnels/parents. L'EJE demeure garant de la mise en place des bons canaux de communication, de la bonne communication interne...

Bloc de compétence / UC concernés : DC3 Communication professionnelle
Description : cette formation va permettre au candidat de travailler sa posture d'EJE, bienveillante et empathique et d'inscrire son action éducative dans un travail d'équipe.

Objectifs pédagogiques :
Jour 1 : Les outils de communication de l'EJE

- Maitriser les outils propres à l'EJE : l'observation, le journal de bord, l'écoute active, cahier de transmission…
- Développer des compétences dans la rédaction d'écrits professionnels

Jour 2: Conduite d'entretien et de réunion

- Organiser et mener des réunions (dissocier les différents types de réunions en fonction des objectifs : descendante, ascendante, participative).
- Organiser et mener des entretiens (dissocier les différents types d'entretiens en fonction des objectifs)

Prérequis : aucun
Durée : 14 heures

Formation 3 : La conduite de projet en structure petite enfance : de la connaissance des acteurs à la mise en œuvre d'un projet

Pertinence de la formation : l'EJE permet d'exercer la fonction d'Éducateur accompagnateur petite enfance au sein d'une structure collective. Il a dans ses missions premières, le développement de projets internes ou multi partenariaux.

Bloc de compétence / UC concernés : DC4 Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Description : cette formation va permettre au candidat de maitriser l'environnement local et institutionnel pour l'exercice de ses missions et notamment le développement de projet. La formation permettra de développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance et de la famille.

Objectifs pédagogiques :
Jour 1 : La loi NORMA et la charte d'accueil du jeune enfant
- Maitriser le cadre règlementaire actuel pour y inscrire son action.

Jour 2 : L'environnement / les partenaires
- Identifier les partenaires institutionnels et connaitre leurs rôles.
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles et partenariales.

Jour 3 : Conduite de projet
- Conduire (de la conception à l'évaluation) et contribuer à des projets de développement de la qualité d'accueil du jeune enfant et sa famille sur un territoire

Jour 4 : Projet d'établissement
- Identifier les différents projets (projet social et de développement durable, projet éducatif, projet d'accueil, règlement de fonctionnement...)
- S'approprier des outils pour concevoir, mener et évaluer un projet.

Prérequis : aucun
Durée : 28 heures

Formation 4 : La direction d'une structure petite enfance

Pertinence de la formation : actuellement, au regard de la pénurie de professionnels, les EJE, jeunes diplômés sont très souvent embauchés sur des postes de direction. Cette formation leur permettra d'acquérir des outils nécessaires à leur prise de fonction

Bloc de compétence / UC concernés : aucun

Description : la formation vise à aborder les attendus administratifs et financiers autour de la fonction de direction. Cette formation sur mesure vise à maitriser les taches récurrentes attendus par les principaux financeur (CAF, EPCI) notamment le suivi budgétaire CAF qui demeure le principal financeur des structures petite enfance. Le jour deux ne porte pas sur la question du management/cohésion d'équipe comme la précédente formation mais sur la maitrise du contexte des obligations RH à respecter pour tout employeur

Objectifs pédagogiques :
Jour 1 : Mise en œuvre, suivi d'un budget petite enfance
- Comprendre pour pouvoir participer à l'élaboration et au suivi d'un budget.
- Comprendre les prestations de services, participations familiales, le bonus territoire...

Jour 2 : Ressources Humaines
- Acquérir des notions en droit et organisation du travail (DUERP, CSE,...)
- Concevoir des modèles d'outils de bases (planning du personnel, retroplanning...)

Prérequis : aucun
Durée : 14 heures

Situation 2 : personne avec de l'expérience ou une qualification en lien avec le métier

Actions de formations prévues

Selon le profil du candidat, le programme pourra être allégé mais de façon limitée au regard du niveau de diplôme. La formation 4 reste optionnelle.

Formation 1 : La réflexion éducative au service de l'accueil de l'enfant et des parents

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

Formation 2 : Travail et communication en équipe pluridisciplinaire

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

Formation 3 : La conduite de projet en structure petite enfance : de la connaissance des acteurs à la mise en œuvre d'un projet

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

Formation 4 : La direction d'une structure petite enfance

Voir plus haut, formation identique à celle des personnes relevant de la situation 1

Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe IV
L'intégration de l'AFEST

Pertinence de l'AFEST :

Si l'AFEST demeure « *une situation où l'apprenant fait l'expérience du travail et transforme cette expérience en compétences* » elle s'inscrit pleinement dans notre parcours de VAEI. Elle demeure l'outil pour faciliter le processus de VAE. Le processus d'AFEST est à ce jour inconnu au sein des crèches et les centres de loisirs volontaires. Nous avons une démarche de sensibilisation des employeurs à réaliser avec les AAP.
Nous remarquons qu'il existe une vraie attente à mieux former les structures dans l'évaluation des stagiaires et ce au-delà de notre projet de VAEI.
Toute l'année ces structures accueillent des stagiaires que ce soient des stagiaires BAFA pour les centres de loisirs et des stagiaire CAP, BEP carrières sanitaires et sociales, AP ou des EJE pour les crèches.
Nous avons régulièrement des remarques de la part du SDEJS sur des appréciations de stagiaire mal formulées ou incomplètes. Même remarque pour les crèches où les tuteurs arrivent à avoir une appréciation générale du stage (savoir-être...) mais peinent à identifier les compétence métier et à les valider via des outils clairs. Nous sommes sur des profils de tuteurs n'ayant pas dans leur formation initiale (BPJEPS, EJE) des apports RH forts.
Déployer l'AFEST a un intérêt sur le long terme au-delà de notre projet et peut permettre une montée en compétence des référents stagiaires ou tuteurs sur l'analyse d'une tâche, l'identification d'une compétence, une meilleure formalisation du retour aux stagiaires.

Mise en œuvre de l'AFEST :

Suite à nos différentes rencontres avec les employeurs, le retour de ces derniers est que la mise en œuvre de l'AFEST est lourde car elle nécessite une formation supplémentaire des tuteurs désignés. La formation tutorat AFEST est de 21 à 48 heures selon les Organismes de formation.
Dans le cadre de ce projet nous proposons, dans un souhait d'être facilitants, de prendre en charge l'organisation de l'AFEST. Nous souhaitons ainsi former deux salariées (une de Familles Rurales et une de l'ACEPP) au tutorat AFEST afin qu'elles soient à même de pouvoir être sollicitées par les AAP dans le cadre des parcours VAEI. Il nous semble que cette proposition est pertinente car les deux salariées formées Mmes CLOT et GASNIER) sont des personnes avec une compétence métier et à même de cerner les compétences requises sur les taches du "cœur de métier".
Mmes CLOT et GASNIER, si les AAP jugent nécessaire, pourraient intervenir au sein des associations ou entreprises pour le recours à l'AFEST pour tel ou tel candidat.

Au préalable ces deux chargées de mission seraient formées auprès de l'OF **C-Campus qui propose une formation qualifiante dans le domaine La Certification Référent AFEST « Accompagnement des Apprentissages et de la Formation en Situation de Travail »**
Type de certification : Certification au Répertoire Spécifique de France Compétences.
Code(s) NSF : 333n : Etudes et projets de cursus de formation et de méthodologies éducatives

Deux rôles sont essentiels dans le cadre de l'AFEST :

- **Le formateur-tuteur AFEST :** c'est un salarié en charge de l'accompagnement de l'apprenant tout au long de son AFEST (du positionnement initial jusqu'à l'évaluation des compétences acquises). Il s'agit d'un formateur terrain ayant une bonne maîtrise des compétences à développer et des capacités de pédagogue. Il s'agit d'un pair plus expérimenté.
- **Le référent AFEST** est la personne qui va construire et organiser le parcours AFEST. Le réfèrent vient en support de l'entreprise sur les étapes d'ingénierie du parcours pédagogique.

Nous souhaitons proposer que Mmes CLOT et GASNIER interviennent en tant que réfèrent AFEST pour les associations ou entreprises qui le souhaitent. Leur mission sera bien distincte de l'accompagnement par les AAP, elles auront la charge de porter, en lien étroit avec les employeurs, la démarche AFEST

Les interventions se ferait en plusieurs phases :

1 Rencontre de l'employeur afin d'analyser la faisabilité de l'AFEST au sein de l'association ou entreprise

2 Formation du formateur-tuteur AFEST de la structure (une demi-journée) afin d'identifier pleinement la fonction de formateur-tuteur AFEST. Il nous semble qu'outiller les formateurs tuteur sur le processus de réflexivité est centrale.

3 Indentification de situation de travail susceptible d'être apprenante. Nous pensons que les situations de travail concernées pourraient être les mêmes pour un même diplôme. Nous souhaitons être sur les fonctions les plus essentielles (exemple : réaliser une animation pour une personne souhaitant réaliser une VAEI CPJEPS). Nous souhaitons réfléchir à des outils techniques facilitants (grille d'analyse...) à fournir au formateur-tuteur AFEST.

Phase de mise en situation : au préalable le formateur-tuteur AFEST aura évalué les compétences de l'apprenant et ses marges de progression. Lors de la mise en situation, la phase de réflexivité est essentielle. Le formateur tuteur assure un retour objectif au stagiaire sur l'exécution de la tâche. L'objectif est de favoriser la prise de recul

Les référentes AFEST interviendront sur l'évaluation finale pour clôturer l'AFEST

Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe V
Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ou stage pour les salariés en poste

Pertinence de la PMSMP ou stage :

Nous souhaitons mobiliser un dernier outil qui nous a été proposé par les AAP partenaires : la Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) pour les personnes en recherche d'emploi. Pour les personnes en poste nous utiliserons le stage comme outils. Il nous semble que cette démarche d'échange inter structure est un outil susceptible de répondre à des attentes des stagiaires.

Nous notons une attente forte pour les personnes déjà en poste, d'étudier le fonctionnement d'autres structures afin de pouvoir observer ou pratiquer d'autres pédagogique, d'autre façon proces de travail. Même si la PMSMP ne permet pas de valider des blocs de compétences elle peut permettre au candidat de faire évoluer sa pratique professionnelle, maitriser d'autres techniques de travail et/ou méthodologies.

Cette démarche peut permettre également aux bénéficiaires d'étudier des structures de taille différentes, par exemple une personne en poste au sein d'une micro-crèche faisant une PMSMP au sein d'une crèche de 40 places.

Dans les métiers de la petite enfance et de l'enfance, la demande d'échanges de pratiques est une des principales attentes des professionnelles... elle permet de maintenir des dynamiques, faire évoluer le fonctionnement de sa structure en fonction des rencontres et des échanges.

Mise en œuvre de la PMSMP ou du stage :

De façon opérationnelle, la PMSMP sera prescrite par les AAP dans l'objectif d'enrichir le parcours VAEI des candidats. Le Groupement des AFR et l'ACEPP seront facilitants dans la mise en œuvre de celle-ci en recherchant les lieux possibles de PMSMP ou de stage au sein des crèches et centres de loisirs.

De façon contractuelle, les personnes concernées seront signataire de la convention type cerfa_13912.do (service-public.fr)

Les AAP partenaires du projet utilisent déjà cet outil qu'est la PMSMP dans le cadre de leur VAE.

Pour les personnes en poste une convention de mise à disposition sera mise en place.

Familles rurales
Vivre mieux !
ARDÈCHE

Annexe VI
La Formation des tuteurs

Nous avons insisté sur le fait que l'employeur devait être partie prenante (pour sa bonne réussite) d'une VAEI. Une des étapes indispensables sera de permettre au tuteur de ces futurs apprenants VAEI de monter en compétence et d'être en mesure de les accompagner au mieux. Nous proposerons deux formations : une dans le nord du département et une dans le sud. Cette formation de deux jours doit permettre aux tuteurs de mieux appréhender leur future fonction, d'avoir une posture d'accompagnateur, d'être en mesure d'accompagner au mieux la personne.

Modalité pratique

Durée : 14 heures
Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé : toute personne accompagnant des stagiaires en tant que tuteur au sein des entreprises.

Objectifs pédagogiques

- Identifier son rôle de tuteur
- Construire un parcours apprenant
- Former sur le poste de travail
- Établir des relations de confiance
- Mesurer les acquis et la progression

Description

1. Identifier son rôle de tuteur

- Ses missions,
- Ses compétences
- Ses obligations

2. Accueillir le stagiaire

- Préparer l'arrivée du stagiaire.
- Structurer son accueil et son intégration en fonction du profil de stagiaire accueilli.
- Construire son parcours de formation.
- Rédiger la description du métier et du poste de travail et les décliner en compétences.
- Accueillir un stagiaire en situation de handicap.

Travaux pratiques

Travail d'analyse des postes de travail individuels. Ateliers en sous-groupes sur les différentes étapes et outils de l'accueil du stagiaire.

3. Adapter l'accompagnement aux besoins du tutoré

- Adopter une communication gagnant-gagnant.
- Formuler des signes de reconnaissances positifs et/ou négatifs pour favoriser la progression et la mobilisation.
- Identifier les comportements et s'adapter à son interlocuteur.
- Maîtriser la dimension affective entre tuteur et tutoré et évaluer avec objectivité.
- Cerner les difficultés rencontrées.

Mise en situation

Jeux de rôle sur les styles de communication. Débriefing collectif.

4. Construire un parcours apprenant et former au poste de travail

- Identifier le processus d'apprentissage et les démarches pédagogiques.

- S'approprier les types de profils de personnalité face aux apprentissages.
- Construire le parcours dans l'entreprise.
- Élaborer la progression pédagogique du tutoré.
- Élaborer des situations de travail formatives.
- Diversifier ses modes d'intervention : en situation immersives, en situation d'observation.

Travaux pratiques
Élaboration d'une progression pédagogique.
Jeux de rôle sur l'accompagnement à la mise en situation des stagiaires.
Débriefing collectif.

5. Mesurer les acquis et la progression

- Mettre en place le suivi et l'évaluation du parcours du tutoré.
- Planifier la fréquence d'évaluation.
- Évaluer au cours d'un entretien.
- Faire faire son auto-évaluation par le stagiaire.

Travaux pratiques
Élaboration et formalisation du processus d'évaluation et de progression de l'apprenant.

Prérequis : cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Modalités pédagogiques

Formation proposée et organisée en présentiel.
Moyens et supports pédagogiques : la formation consiste en une alternance d'exposés théoriques, d'exercices pratiques et de mise en situations.

Modalités d'évaluation et de suivi

Dans le cadre de sa démarche qualité, un autotest préformation sera envoyé deux semaines avant la formation. Un autotest post-formation sera adressé aux stagiaires avec l'attestation de présence et permettra d'évaluer les stagiaires